Initiative des villes: Politique sociale
Organe de l'Union des villes suisses
Städteinitiative Sozialpolitik
Organisation des Städteverbandes

Comparatif des indicateurs d'aide sociale dans des villes suisses de 1999 à 2009

Reflet du marché du travail: pauvreté et aide sociale dans des villes suisses

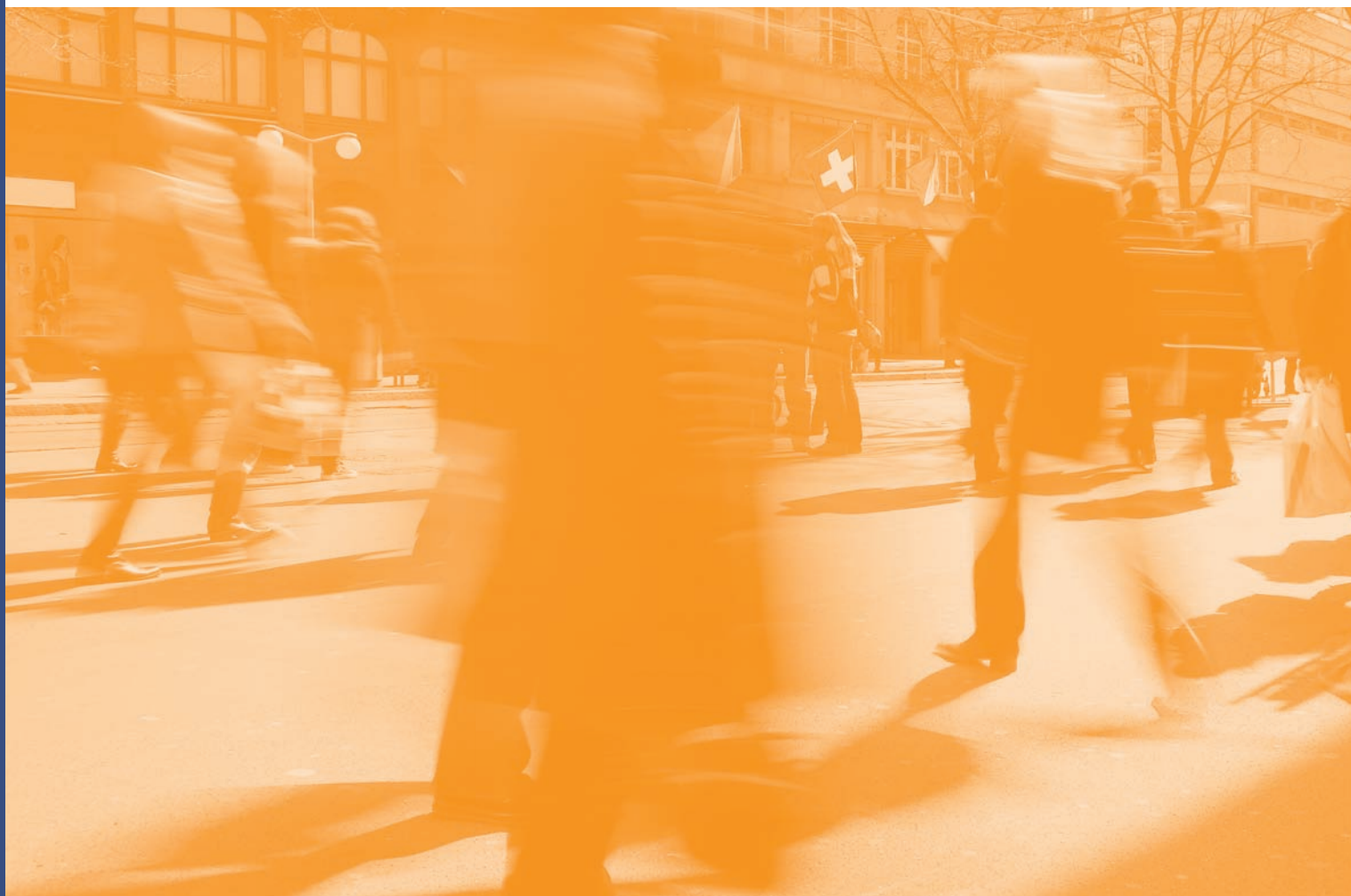

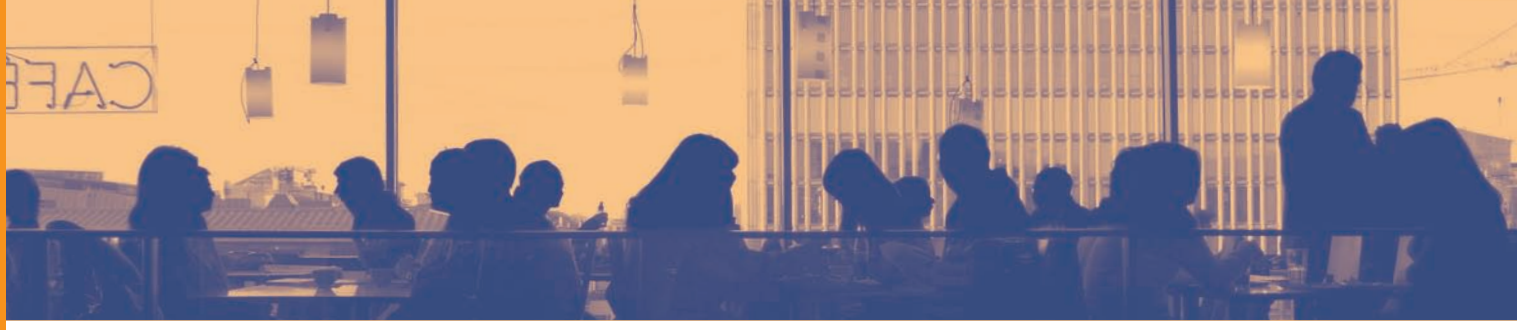

Table des matières

Préface **3**

Condensé **4**

Marché du travail: pas ouvert à tous **5**
Conditions de vie précaires: le quotidien de beaucoup 5
Accès au marché du travail: un privilège? 6
Facteur-clé temps: chômage de longue durée égale entrave à l'intégration 7

De nouveaux lieux d'intégration sont nécessaires **9**
En point de mire de l'administration et de la politique: l'insertion professionnelle 9
L'intégration sociale comme enjeu stratégique 10

Offrir une perspective plutôt que léguer la pauvreté **11**
Égalité des chances? Aucune trace 11
Pauvres enfants! 12
La pauvreté rend malade 14
Intervenir dès la naissance: encouragement précoce 15

Unir les forces contre la précarité **16**
Promouvoir la santé et prévenir la pauvreté: désormais une tâche transversale 16
Maîtriser la crise par une alliance entre la Confédération, les cantons et les communes 16

Bibliographie et sources **18**

Les villes contribuant aux indicateurs sociaux en 2008
Bâle, Berne, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Uster, Winterthour, Zurich

Editrice
Initiative des villes: politique sociale
www.initiative-villes.ch

Texte
Frauke Sassnick Spohn,
Sa.S. Büro für Sozialpolitik, Winterthur

Rédaction
Marietherese Schwegler, Kommunikation, Luzern

Graphes et légendes
Renate Salzgeber, Berner Fachhochschule, Soziale Arbeit

Conception
Arnold & Braun Grafik Design, Luzern

Impression
Eicher Druck AG, Horw

Commande
Städteinitiative Sozialpolitik, Geschäftsstelle
Stadt Luzern, Sozialdirektion
Hirschengraben 17
6002 Luzern
info@staedteinitiative.ch

Comparaison des indicateurs de l'aide sociale dans des villes suisses
www.initiative-villes.ch

Élargir la politique sociale et agir en réseau Initiative des villes: politique sociale: Stratégie 2015

www.initiative-villes.ch

Les indicateurs de l'aide sociale des villes suisses sur dix ans

Jauger la politique sociale à l'aune de l'intégration!

Depuis dix ans, un groupe de villes suisses - actuellement au nombre de huit – relève chaque année une série d'indicateurs clés dans le domaine de l'aide sociale. Ce relevé a depuis lors permis d'atteindre plusieurs objectifs:

- Amélioration sensible des connaissances sur l'aide sociale – par exemple le nombre et la structure des cas; il existe depuis quelque temps aussi une statistique fédérale sur l'aide sociale.
- Illustration éloquente des défis particuliers qui se présentent aux villes.
- Possibilité de présenter clairement les tendances générales du domaine social à la société et à la politique.

D'une manière générale et en résumé, on peut constater que l'aide sociale a pris de l'importance ces dernières années – en dépit d'une conjoncture parfois excellente. Dans ce cadre, il revient aux communes, mais surtout aux villes, de gérer la majeure partie des problèmes. On voit aussi que le système de la sécurité sociale en Suisse souffre d'un défaut de coordination et de pilotage centralisé. Les stratégies de révision de l'assurance-invalidité et de l'assurance-chômage ne résultent pas d'une politique sociale coordonnée. Elles visent avant tout l'assainissement de chacune des deux assurances. Les conséquences retombent en grande partie sur l'aide sociale, financées principalement par les villes et les communes.

Finalement, notre société se divise de plus en plus et pousse peu à peu centaines couches et certains groupes de la population dans la marginalité. La présente brochure prend l'occasion de la dixième édition des indicateurs sociaux de villes suisses pour pointer le doigt sur ce processus de désintégration. En point de mire se trouvent le chômage de longue durée, l'état de santé généralement mauvais ainsi que l'absence de chances d'intégration et des jeunes issus de familles touchées par la pauvreté et le chômage.

Il faut contrer cet éclatement de notre société par une stratégie globale d'intégration. A ce titre, le facteur travail et activité lucrative prend une signification particulière. Mais pas seulement: il faut aussi favoriser l'intégration sociale. Et il s'agit là avant tout de la qualité de vie des hommes et des femmes dont les chances sur le premier marché du travail ne sont plus que marginales. Mais il s'agit là aussi et surtout de familles à faibles revenus et à faible formation, dont la situation et les chances doivent être améliorées via divers instruments de politique sociale.

En conclusion, que soient ici encore remerciées toutes les villes et leurs représentant-e-s qui ont contribué pendant des années avec beaucoup d'engagement pour faire des indicateurs sociaux de villes suisses un outil au service de la reconnaissance et du développement de la politique sociale.

La comparaison des indicateurs sociaux comme moteur de l'innovation

La comparaison des indicateurs sociaux avec les autres villes était pour nous une motivation à examiner au fur et à mesure nos propres résultats et en déduire le développement permanent des procédures. Des résultats concrets ont été obtenus dans les thèmes suivants:

- *Données comparables*
- *Argumentation technique mieux étayée face à la politique*
- *Mise au point de programmes d'intégration*
- *Situation des jeunes adultes améliorée*
- *Identification des bénéficiaires de longue durée*
- *Adaptation des mesures d'intégration*

Réaction commune au fur et à mesure de l'évolution:

- *L'aide sociale s'est muée, pour une part des bénéficiaires, d'un organisme d'aide transitoire en un système de rentes. Qu'est-ce que cela signifie pour notre travail, quelles adaptation sont-elles nécessaires dans les mesures d'intégration, comment pouvons-nous légitimer les coûts qui en résultent?*
- *Il existe certes la collaboration inter-institutionnelle (CII) – mais l'égalité n'est pas de mise. Grâce aux indicateurs sociaux, on peut déceler plus rapidement et clairement les transferts entre les oeuvres sociales (en général de l'AC/AI à l'aide sociale).*
- *Des données solides sont le meilleur moyen de prouver au public à quel point la méfiance actuelle à l'égard de l'aide sociale est erronée. Elles montrent que nous travaillons de manière efficace et professionnelle avec les moyens dont nous disposons.*

Beat Schmocker, chef des Services sociaux, Schaffhouse

Ruedi Meier
Président de l'Initiative des villes: Politique sociale
Directeur des Affaires sociale de la ville de Lucerne

Condensé

La comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses paraît en juin 2009 pour la dixième fois. La présente brochure expose les évolutions importantes qui se dessinent sur cette décennie. L'interface avec le marché du travail est prédominante dans la mesure où l'aide sociale soutient principalement des personnes en âge de gagner leur vie, ainsi que leurs enfants. A l'instar de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité (AC, AI), l'aide sociale est fortement tributaire de la capacité absorbante du marché de l'emploi.

L'évolution des indicateurs fait clairement ressortir le parallèle avec le cours de l'économie. Si le chômage augmente, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale augmente aussi avec un certain décalage dans le temps; si le chômage recule, le nombre des cas à l'aide sociale vient également à reculer, néanmoins sans jamais attendre le niveau antérieur. Le socle incompressible grossit régulièrement.

Insertion professionnelle: exigence et réalité
Avec le changement structurel de l'économie, les employés sont soumis à des exigences toujours plus élevées. Les postes de travail simple ont disparu. Toute personne qui présente un déficit à quelque égard - formation, santé psychique et physique, compétences personnelles et sociales - voit ses chances diminuer sur le marché du travail. A l'aide sociale se trouvent nombre de personnes autrefois aptes à travailler qui n'ont plus droit ni au chômage ni à l'AI. Avec pour conséquence que ces personnes présentent des difficultés multiples à se (ré)insérer dans le monde du travail. Et de surcroît peu qualifiées, elles n'ont pratiquement même plus aucune chance de retrouver un emploi. Les conditions pour obtenir une rente AI sont de plus en plus dures. Dans la mesure où le lieu de travail est lieu de contacts, c'est aussi la désintégration sociale qui menace. L'assurance-chômage a beaucoup misé dans les années 1990 sur les offices de placement. L'aide sociale a déclaré l'insertion professionnelle comme étant sa seconde tâche essentielle, et l'AI a aussi fait de la devise «l'intégration avant la rente» une directive contraignante. Le principe a priori légitime qui consiste à forcer l'insertion professionnelle a entraîné une concurrence pour les places de travail entre les oeuvres sociales, étant entendu que les responsables de l'aide sociale (surtout les villes et les communes) sont dotés de ressources modestes. En outre, plusieurs révisions de loi tendent à durcir les conditions d'accès aux prestations de l'AC et de l'AI. Aussi l'aide sociale est-elle devenue le réceptacle des hommes et des femmes que le marché du travail ne peut plus absorber.

Les indicateurs sociaux
- *reflètent, dans toute son actualité, l'évolution de l'aide sociale dans huit villes suisses*
- *désignent les points forts des problématiques sociales et constituent une base pour réorienter l'aide sociale en temps utile*
- *montrent l'impact du manque de ressources sur la situation économique et sociale des personnes concernées*
- *prouvent que le recours prolongé à l'aide social a pour causes principales le déficit de formation, l'absence d'expérience professionnelle et les restrictions liées à la santé*
- *influencent les débats politiques concernant l'aide sociale*
- *attirent l'attention sur le défaut de coordination entre l'AC, l'AI et l'aide sociale pour le financement et l'intégration*
- *appuient les efforts de l'Office fédéral de la statistique visant à publier des données actuelles sur l'aide sociale*

Armin Manser, chef de la Section des affaires sociale, Uster

La part, supérieure à la moyenne, des enfants et des jeunes qui dépendent de l'aide sociale est inquiétante. Les enfants pauvres ont généralement moins de chances de pouvoir se former et plus de risques d'être malades. Le caractère héréditaire de la pauvreté est réel. L'aide sociale, destinée tout d'abord à intervenir de manière temporaire pour résoudre des situations d'urgence, se mue en soutien de longue durée. Elle doit couvrir des risques structurels qui renvoient à des déficits dans le système de la sécurité sociale.

Adapter la sécurité sociale à la réalité
Il ressort ainsi les domaines sur lesquels la politique des villes, des cantons et de la Confédération doit concentrer son action:
- le droit pour chacun à l'insertion professionnelle est un vœu pieux dans la réalité actuelle du marché du travail qui offre trop peu d'emplois. Il faut donc revaloriser l'intégration sociale.
- La politique doit davantage investir pour prévenir la pauvreté, notamment via l'éducation de la petite enfance, l'instruction et la formation professionnelle des enfants et des jeunes socialement défavorisés.
- Le lien entre pauvreté et déficits en termes de formation et de santé est étroit, il convient donc que les domaines politiques concernés coordonnent leur action.
- Le système de la sécurité sociale doit être analysé dans toutes ses interdépendances et réorienté sur la réalité d'aujourd'hui. La Confédération et les cantons sont invités à associer les compétences des villes à ces travaux.

Reflet du marché du travail: pauvreté et aide sociale dans des villes suisses

Le changement structurel économique et social offre des chances mais comporte aussi des risques qui n'existaient pas au moment de la mise en place de la sécurité sociale après la Deuxième Guerre mondiale. Depuis le milieu des années 1970, et encore davantage depuis le début des années 1990, beaucoup de choses ont radicalement changé. Et le changement continue – le moment est venu d'adapter le système de sécurité sociale à la réalité d'aujourd'hui. Car les risques sont en majeure partie de type structurel et peuvent avoir des conséquences décisives sur la société et l'économie: exigences plus élevées pour entrer dans le monde professionnel, pauvreté des travailleurs en raison de revenus qui n'assurent pas le minimum vital, chômage à répétition et de longue durée. Des conditions de vie précaire qui peuvent rendre malade, psychiquement et physiquement. Et il serait particulièrement irresponsable de léguer la pauvreté des enfants et des familles aux générations futures.

L'aide sociale assure l'équilibre social

L'aide sociale conçue comme le dernier filet de sécurité est finalement l'expression de la solidarité sociétale: elle nous concerne tous!

Martin Waser, conseiller municipal, directeur des Affaires sociales

Marché du travail: pas ouvert à tous

Conditions de vie précaires: le quotidien de beaucoup

Au temps de l'essor d'après-guerre, on ne parlait pas de chômage. L'assurance-chômage n'est devenue obligatoire qu'en 1977, après la première récession de l'après-guerre. Même l'îlot de plein emploi qu'était la Suisse a connu des taux de chômage de plus en plus élevés – bien que modestes encore par rapport aux pays voisins: de moins de 1% en 1976, ce taux est passé à plus de 5% dans la deuxième moitié des années 1990. Après une réduction a un petit 2% au début du siècle, le taux de chômage est remonté à juste 4% depuis 2004/2005.[1]

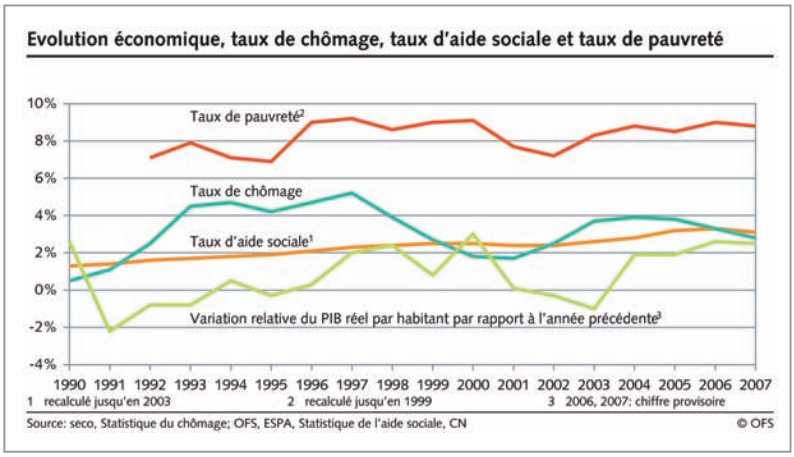

Source: Comparaison des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté, Concepts et résultats, OFS 2009.[2]

Outre la personne sans emploi, le chômage touche aussi son entourage proche et grève les relations sociales. Rester longtemps sans activité lucrative met en danger la santé physique et psychique. Vivre dans une situation si fragile au lendemain incertain est un facteur de risque de pauvreté, et la pauvreté peut venir de conditions de vie précaires: lorsqu'il n'y aucun droit à des prestations d'assurances sociales, lorsque les indemnités pour pertes de gain sont épuisées, que la fortune a fondu et que le revenu actuel ne suffit plus à s'en sortir.

Depuis les années 1990, la pauvreté et les risques de pauvreté ont à nouveau augmenté. Après une longue phase d'essor économique, les gens ont toujours encore dans l'idée que la prospérité automatiquement croissante et l'ascension sociale sont un droit alors que la réalité a changé. En 2006, la part des ménages menacées de pauvreté dans le canton de Berne était presque aussi élevée que celles des ménages pauvres (5% respectivement 7%).[3]

Accès au marché du travail: un privilège?
Il y a vingt ans, la part des jeunes adultes sans formation professionnelle était de 20%, soit le double qu'en 2007. Cette situation n'était toutefois à l'époque pas un problème, car le marché du travail offrait suffisamment de poste pour les personnes peu qualifiées.[4] Aujourd'hui, l'absence de formation professionnelle est le facteur de risque de pauvreté numéro un.
Le nombre d'employés peu qualifiés a continuellement baissé depuis une dizaine d'année.[5]
70% des jeunes adultes qui dépendent de l'aide sociale ne disposent d'aucun diplôme de formation professionnelle et n'ont pas de travail.[6]

Le marché du travail pose des exigences toujours plus élevées en termes de formation, de flexibilité et d'aptitudes. Les travaux dont la réalisation ne nécessite que peu de formation sont externalisés ou délégués. La course aux avantages de site entraîne une concurrence des emplois et engendre une pression à la performance et du stress au travail. La productivité augmente de façon illimitée. Il n'est donc pas étonnant que tous les travailleurs et travailleuses ne puissent pas disposer des capacités et de l'endurance exigées. Quiconque présente en plus un déficit de qualification a peu de chance sur le marché du travail. «Les employeurs soulignent l'importance de la formation professionnelle – même dans un domaine autre – lorsqu'il s'agit de pourvoir un poste. Même pour nombre d'activités simples, on ne recrute plus que de la main d'œuvre formée. Car le fait d'avoir accompli une formation professionnelle atteste non seulement de l'existence de qualifications formelles, mais aussi de qualités telles que la fiabilité, la motivation, l'ambition et l'endurance.»[7]

Ce qui paie, c'est la performance. Surtout en temps de crise. L'économie se prépare à des temps difficiles. A la conférence presse de mars 2009 consacrée au bilan, le président du Conseil d'administration du groupe Arbonia Forster Holding AG (AFG), Edgar Oehler, informe que son entreprise va supprimer 250 emplois à titre de «mesures définitives» après avoir recouru au chômage partiel. « Il précise par ailleurs que le groupe va aussi se séparer des personnes dites 'low performer'. Sans toutefois expliquer combien d'employés sont concernés ni selon quels critères on allait identifier ces personnes à faible performance. Il est clair néanmoins que ce type d'annonces augmente le stress au travail pour tout le personnel.»[8] Le groupe AFG ne sera pas la seule entreprise qui voudra se défaire des «low performers» pour passer la crise et rester dans les marges de bénéfice. L'accès au marché du travail devient de plus en plus un privilège réservé aux «high performers», autrement dit aux personnes formées et résistantes physiquement et psychiquement.

Facteur-clé temps: chômage de longue durée comme entrave à l'intégration
La durée et la fréquence du chômage sont en hausse. L'augmentation du taux de chômage de longue durée est l'expression de problèmes structurels propres au marché de l'emploi, que ce soit en raison d'une répartition toujours plus internationale du travail, des progrès techniques ou d'une crise conjoncturelle qui perdure. Au fur et à mesure que le chômage se prolonge s'amenuisent les chances d'être invité à un entretien d'embauche. Cette exclusion est liées à des jugements et des préjugés. «En l'espèce, on ne sait pas si les connaissances et aptitudes techniques régressent effectivement durant une période de chômage. Ce qui est décisif, c'est comment les entreprises apprécient les conséquences du chômage.»[9] Le chômage de longue durée affaiblit la compatibilité avec le marché du travail, renforce le sentiment d'être inutile et peut rendre malade: la part des hommes malades depuis longtemps ou atteints de troubles de la santé chroniques est deux fois plus élevée chez les chômeurs de longue durée que chez ceux qui ont un emploi.[10] Trouver un poste pour une personne en mauvaise santé relève pratiquement de la mission impossible, notamment si le trouble est d'ordre psychique. Le chômage et la dépendance de l'aide sociale de longue durée stigmatisent les personnes concernées et constituent un défi de taille pour la société, la politique et l'économie.

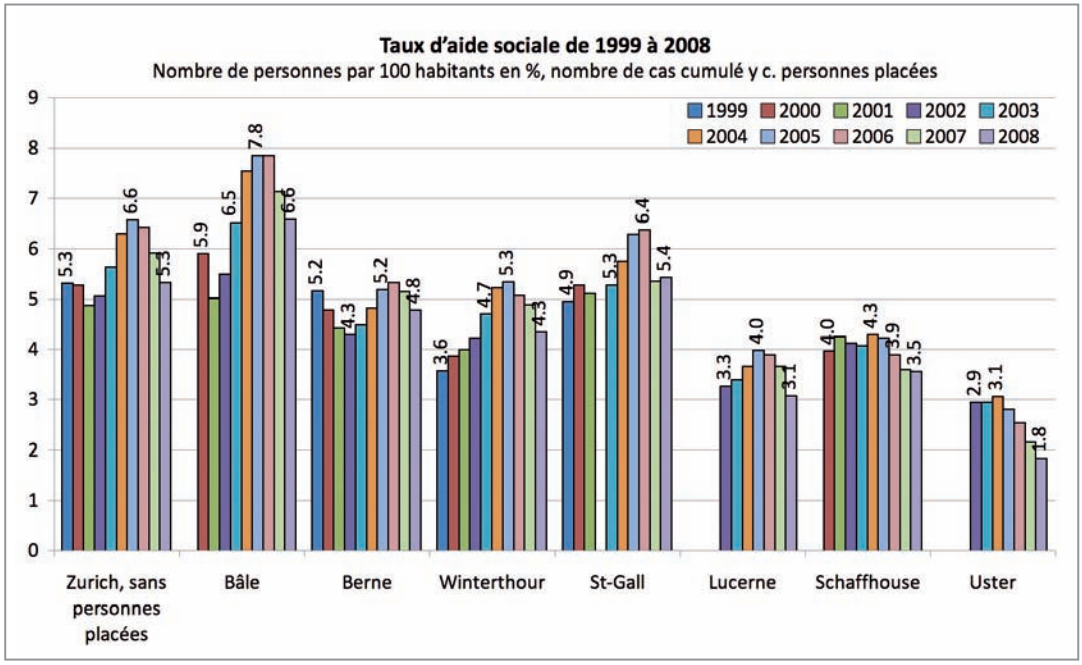

* Entre 1999 et 2003, le taux d'aide sociale à Berne a été relevé selon une autre définition que les années suivantes, ce qui fait que ce taux est trop élevé pour ces années. Dès 2004, la définition a été adaptée à celle appliquée par les autres villes. Pour Schaffhouse, le taux d'aide sociale est trop haut en comparaison avec les autres villes sur toute la période de relevé, car– comme à Berne – les cas et les personnes y sont comptés différemment.

Source: Comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses, rapport annuel 2008.

Le taux d'aide sociale a nettement augmenté depuis le tournant du siècle et après la récession des années 1990 jusqu'en 1995 environ, et ce en particulier dans les grandes villes à vocation de centres. La très bonne conjoncture dès 2003 et jusque début 2008 a refait baisser le taux d'aide sociale. Mais le nombre de cas pour les deux grandes villes de Zurich et Bâle est resté nettement au-dessus du niveau de 2002. Les grands centres semblent profiter de l'amélioration de la situation économique dans une moindre mesure que les autres villes. La charge incompressible de l'aide sociale (risques structurels) empêche manifestement dans les villes à vocation de centres un recul plus marqué des cas. Les petites villes, par contre, ont connu une amélioration plus nette pendant cette période. Vu la forte augmentation actuelle du chômage, il faut compter avec une nouvelle hausse du taux d'aide sociale en 2009 et en 2010 dans toutes les villes.

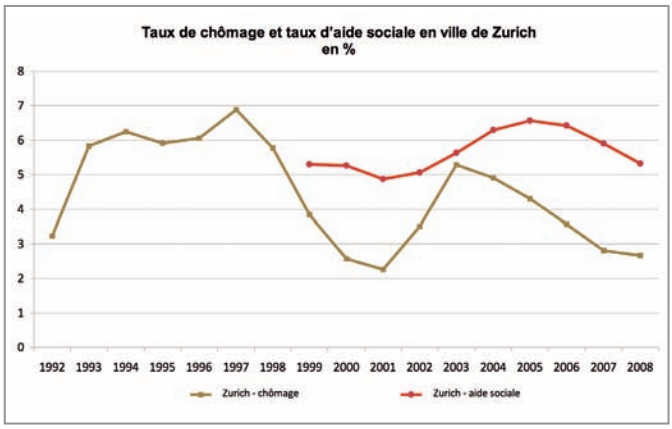

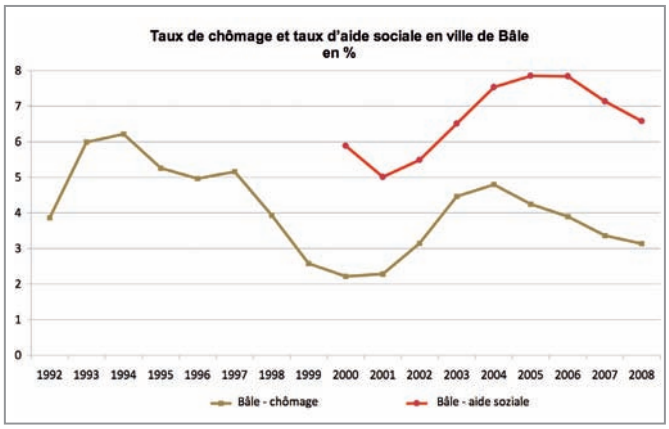

Comme conséquence de la hausse du taux de chômage en 2009, il faut prévoir une nette augmentation du taux d'aide sociale dans les villes en 2009 et en 2010.

Source: Comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses 2008

Plus le chômage se prolonge, plus la probabilité de dépendre de l'aide sociale augmente. Les chômeurs de longue durée sont souvent aussi les bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée. Il y a un rapport étroit entre l'évolution du chômage et le taux d'aide sociale, et cette relation apparaît aussi dans les villes contribuant aux indicateurs sociaux, notamment dans les plus grandes. Une augmentation du taux de chômage conduit plus rapidement à une augmentation du taux d'aide sociale qu'inversement une baisse du taux de chômage ne conduit à une baisse du taux d'aide sociale. L'augmentation du taux d'aide sociale est déjà perceptible dans la même année ou au plus tard dans l'année qui suit la hausse du chômage, alors qu'il faut s'attendre plus d'une année avant de voir ce taux reculer en cas de baisse du chômage. Ceci se traduit par la charge incompressible croissante de l'aide sociale: nombre de personnes sont souvent exclues du monde du travail depuis très longtemps; il faut vraiment une pénurie prononcée de main d'oeuvre pour que les chômeurs de longue durée aient à nouveau une chance de retrouver du travail.

* Entre 1999 et 2003, le taux d'aide sociale à Berne a été relevé selon une autre définition que les années suivantes, ce qui fait que ce taux est trop élevé pour ces années. Dès 2004, la définition a été adaptée à celle appliquée par les autres villes. Pour Schaffhouse, le taux d'aide sociale est trop haut en comparaison avec les autres villes sur toute la période de relevé, car– comme à Berne - les cas et les personnes y sont comptés différemment.

Source: Comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses 2008

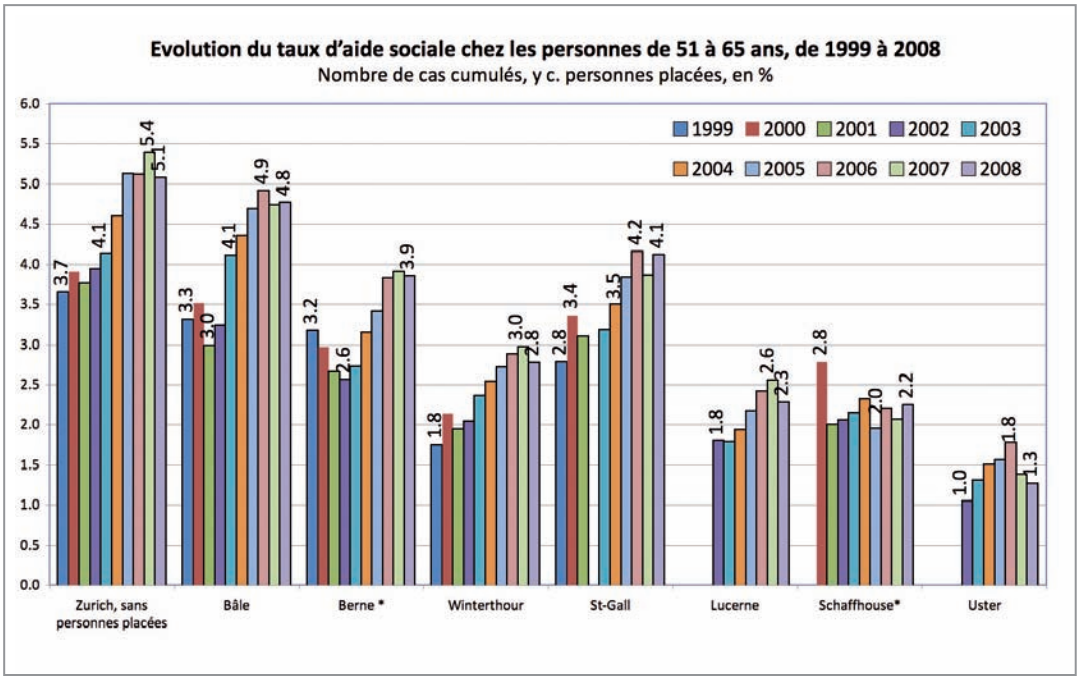

Durant les années de haute conjoncture de 2004 à 2006, le nombre des bénéficiaires d'allocations pour perte de gain a sensiblement reculé, celui des bénéficiaires de l'AI est pratiquement resté stable et le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 15%.[11] La hausse était particulièrement marquée chez les jeunes adultes (cf. Graphe concernant les enfants et les jeunes (page xy). Mais le taux d'aide sociale chez les personnes plus âgées, qui font souvent partie des chômeurs de longue durée, a nettement augmenté ces temps. Contrairement au taux d'aide sociale global, un recul au cours des quelques dernières années dans ce groupe est moins net, soit à peine perceptible, ce qui contribue à alimenter la charge incompressible de l'aide sociale.

De nouveaux lieux d'intégration sont nécessaires

En point de mire de l'administration et de la politique: l'insertion professionnelle
Depuis les années 1990, le taux de chômage après une récession ne redescend plus au niveau qu'il avait avant. Il en va de même du taux d'aide sociale. L'insertion professionnelle devient une priorité politique dans un contexte de chômage croissant, de longue durée et incompressible. En 1995, plus d'une centaine d'offices régionaux de placement ont ouvert, et les mesures du marché de travail ont été réorientées: fini les indemnités journalières perçues «passivement», on attend une attitude «active». Par une révision totale des normes CSIAS, le régime des droits et obligations des bénéficiaires de l'aide sociale est complètement revu. Les directives pour le soutien matériel sont étroitement liées à l'aide personnelle et intégrées à un système dual alliant garantie du minimum vital et promotion de la réinsertion. Désormais, outre la garantie du minimum vital, l'insertion est une fonction centrale de l'aide sociale.[12]

Une révision partielle des normes en 2005 a permis à la CSIAS de renforcer l'accent sur les contra-prestations des bénéficiaires de l'aide sociale. «Il faut contrer la croissance des coûts en premier lieu par un rétablissement rapide de l'indépendance économique, autrement dit par une réduction de la durée du recours aux prestations.»[13] Les normes misent davantage sur l'incitation financière avec des possibilités de sanction correspondantes pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale. L'objectif de la révision et de «créer un nouvel équilibre entre l'aide liée au besoin et l'aide liée à la prestation.»[14]

Nouvelles perspectives

Grâce à des directions créatives et avec le soutien d'innombrables personnes, il a été possible d'élaborer des nouvelles perspectives pour l'aide sociale. Les échecs sont néanmoins attribués au système souvent avec insouciance et sans nuance et stigmatisent l'ensemble du domaine. Une observation plus précise montre que l'aide sociale est un modèle à succès et mérite une image de première classe. Il faut y travailler, et grâce aux indicateurs sociaux les faits sont posés sur la table.

Thomas Feurer, président de la ville de Schaffhouse

L'intégration, une tâche herculéenne

Devoir assurer, outre l'intégration sociale, également l'insertion professionnelle des personnes nécessiteuses s'est révélé une tâche herculéenne pour l'aide sociale. Et ce non pas en raison du manque de motivation des bénéficiaires ou d'une surcharge des collaborateurs. Non, plus simplement parce que les conditions générales en matière d'insertion professionnelle et d'emploi ne sont pas claires. Y a-t-il soudain du travail pour tous? Combien de structures à double sont-elles possibles? Le salaire partiel est-il compatible avec la société et l'industrie? Jusqu'où le système d'assurance repousse-t-il encore la frontière entre sain et malade? Faut-il vraiment que ce soit toujours à l'aide sociale de payer?

L'aide sociale a montré qu'elle survit aussi aux crises et qu'elle constitue un instrument efficace de lutte contra la pauvreté.

Ernst Schedler, chef des Services sociaux, Winterthour

L'insertion professionnelle peut se targuer de quelques succès - notamment grâce à la bonne conjoncture entre 2003 et 2008. Mais atteindre l'objectif «travail plutôt qu'assistance» se fait difficile pour nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Les constantes sur le marché du travail: 1. Il n'y a pas assez de places de travail, notamment pour les chômeurs de longue durée peu qualifiés. 2. Le profil d'aptitude des chercheurs d'emploi ne correspond pas au profil requis pour les emplois vacants. 3. Les postes de travail simple recherchés sont supprimés. Tant que cette situation perdure, le meilleur service de conseil et de placement est impuissant; pour beaucoup d'hommes et de femmes, le premier marché du travail reste inaccessible. Ainsi, une exigence générale d'insertion professionnelle comme contre-prestation à la garantie du minimum vital passe à côté de la réalité du marché du travail.

Allocation conditionnelle et aide sociale

L'avis largement répandu au sein du public comme quoi tous les bénéficiaires de l'aide sociale devraient et pourraient travailler, comme le prescrivent les systèmes d'assistance sociale des pays anglo-saxons, doit être corrigé. A force d'activisme, d'exiger une contrepartie et de lutter contre les abus, on oublie qu'il existe des hommes et des femmes qui ne sont pas employés par le marché du travail et qui ne peuvent remplir les exigences posées par la société de performance, mais qui ne sont en aucun cas pour autant «paresseux». Je perçois souvent cette pression sans pitié: tous les bénéficiaires de l'aide sociale devraient répondre aux exigences des «allocations conditionnelles». A ce propos, nous avons dans la Constitution fédérale une reconnaissance claire de l'Etat social. Je soutiens pleinement les normes CSIAS et l'importance de l'insertion professionnelle, mais on ne doit pas oublier les bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée qui perdent leurs compétences ou qui n'ont jamais pu en développer. On doit voir la réalité en face et défendre, avec notre conception de « l'Etat-Welfare », les personnes dont le marché du travail ne veut pas.

Maja Ingold, conseillère municipale, cheffe du Département des affaires sociales, Winterthour

Intégration comme défi stratégique[15]

Dans les années 1990, le nombre de cas à l'aide social augmente, les recettes fiscales diminuent. La pression aux économies a entraîné une réduction progressive du temps disponible pour le conseil et l'accompagnement. Le danger existe «qu'on manque aujourd'hui, à force de vouloir compresser les coûts, les chances d'une intégration durable et qu'on se prive ainsi à long terme des moyens de diminuer les coûts.»[16]

Il faut davantage investir dans l'intégration sociale: «Nous devons garder à l'esprit la nécessité d'offrir à certaines personnes des alternatives à long terme voire même parfois durables au premier et au second marché du travail.»[17] Si l'aide personnelle est abrégée, les personnes à l'aide sociale risquent de perdre de plus en plus le contact avec le monde professionnel et la société, et leur indépendance économique devient au fur et à mesure plus improbable.

Il s'agit de revaloriser l'intégration sociale et de la considérer à égalité avec l'insertion professionnelle afin de légitimer politiquement les investissements. «Jusqu'à présent, le consensus politique en matière d'intégration s'est souvent brisé sur la distinction entre intégration sociale et insertion professionnelle. Du moins, lorsqu'il s'agit d'argent et d'objectifs. L'insertion professionnelle est soutenue car la reprise d'une activité lucrative réduit en tout cas les coûts; l'intégration sociale est contestée car le bénéfice financier n'est pas perceptible immédiatement. Ainsi, l'assurance-invalidité entend également, selon la 5e révision, ne plus investir dans des mesures de réinsertion que si la réinsertion dans le marché du travail a des chances de succès, au détriment des mesures qui ne visent «que» l'intégration sociale. L'assurance-chômage, de son côté, exclut les personnes qui n'ont pas pu s'integrer en les déclarant, après une phase test, en fin de droit. Le «social» est laissé à l'aide sociale. Et l'aide sociale elle-même a toutes les peines à obtenir les fonds pour des programmes qui ne visent pas principalement une insertion professionnelle. Ce n'est que lorsque les personnes désintégrées troublent l'ordre public, à la gare, dans les parcs, que l'on accorde des moyens financiers au titre de la sécurité.»[18]

L'intégration sociale est une tâche centrale de l'aide sociale – non seulement en guise de préparation à l'insertion professionnelle, mais comme une nécessité sociétale. Les assistants sociaux ne peuvent pas changer les conditions du marché du travail. Si l'insertion professionnelle échoue, la motivation est doublement sapée: chez les bénéficiaires de l'aide, mais aussi chez les assistants sociaux.

Crise: plus de chômage, plus de pauvreté, plus d'aide sociale

Le taux de chômage en nette hausse en 2009 sera également suivi d'une nouvelle hausse du taux d'aide sociale. On prévoit sur une augmentation sensible des cas dans les années 2009 et 2010. Parallèlement à l'augmentation des nouveaux cas, il se dessine aussi une diminution marquée des sorties de l'aide sociale – notamment pour une activité lucrative – de sorte qu'il faut compter globalement avec nettement plus de cas d'une durée moyenne allongée. L'aide sociale en tant que progrès social important se voit placée devant une rude épreuve. Elle est pour beaucoup le dernier filet et assume à ce titre une énorme responsabilité. L'aide sociale exécutera sa tâche – une fois de plus – pour le bien des personnes concernées et de la société dans son ensemble. Il faut combler les lacunes des systèmes de sécurité sociale en amont. Il est urgent d'agir au niveau fédéral pour éviter une surcharge de l'aide sociale la plupart du temps organisée et financée au niveau communal.

Edith Olibet, conseillère municipale, directrice de la Formation, des Affaires sociale et des Sports, Berne

Société et politique dans la responsabilité

Société et politique doivent réfléchir combien elles peuvent encore assumer d'hommes et de femmes exclus du travail et de la cohésion sociale. Il faut développer des nouvelles formes de participation dans le cadre du travail et des tâches sociales. Du point de vue des villes, il se pose aussi de plus en plus la question de la compensation des charges lorsque les problèmes sociaux sont déplacés des communes, qui attirent les contribuables aisés, vers les villes.

Rolf Maegli, chef du Service de l'assistance sociale, Bâle

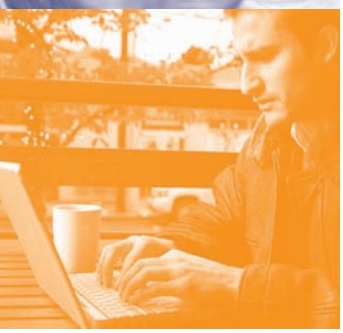

Offrir une perspective plutôt que léguer la pauvreté

Égalité des chances? Aucune trace

La dynamique de la reproduction sociale est forte en Suisse, et la mobilité sociale en conséquence minime.[19] La chance de terminer un collège n'a jamais été très élevée pour les enfants de familles étrangères à faible formation. Au cours de la dernière décennie, elle a diminué de moitié dans le canton de Zurich: pas plus de 7 enfants sur 100 y parviennent; chez les jeunes de Zurichberg, ils sont sept fois plus.[20] Le postulat de l'égalité des chances pour tous, ancré dans la Constitution fédéral, est un mythe. Les écarts de prospérité augmentent, les revenus se répartissent de manière toujours plus inégale. L'aisance se concentre et se multiple en haut de l'échelle des revenus. En Suisse, au cours des vingt prochaines années, 45 milliards de francs seront légués chaque année à la prochaine génération.[21]
On ne donne qu'aux riches - sans contrepartie sous la forme d'un travail d'intérêt public ou d'une activité lucrative. Quiconque toutefois est né dans une famille à faibles revenus et à faible formation hérite d'un risque considérable de pauvreté.

Nouveau sous-système: le soutien de longue durée pour garantir le minimum vital et l'intégration sociale

L'aide sociale a aujourd'hui deux fonctions principales: la première - originelle - est inscrite dans les lois sur l'aide sociale; la seconde – nouvelle – n'est mentionnée nulle part. Les chômeurs de longue durée en fin de droit, qui ne peuvent plus être placés sur le marché du travail à force d'avoir perdu de leurs ressources, nécessitent un soutien durable. Aujourd'hui, grâce aux concepts modernes de la psychiatrie, les personnes atteintes de troubles psychiques ne vivent plus dans des cliniques, mais ne sont pas pour autant en mesure de gérer leur vie de manière autonome. En même temps, il manque des offres de soins ambulatoires et des réseaux solides pour soutenir ces malades. Pour toutes ces personnes, l'aide sociale assume une fonction qui ne fait pas partie de sa mission d'origine et qui n'est pas inscrite dans aucune loi. Il faut un nouvel élément dans le système de la sécurité sociale, avec une nouvelle définition élargie, à savoir: le soutien de longue durée pour la garantie du minimum vital et l'intégration sociale.

Maja Ingold, conseillère municipale, cheffe du Département des affaires sociales, Winterthour

La formation et la santé sont des facteurs clés pour une vie indépendante. En comparaison internationale, le système éducatif suisse présente une grande part d'inégalité dans la mesure où l'origine sociale détermine directement le parcours scolaire et donc le succès de l'intégration.[22] Le rapport sur l'intégration de la Confédération de 2006 relève ce point: «Aussi l'intégration déficiente est-elle en premier lieu le problème des personnes qui sont menacées d'un risque d'exclusion de la vie sociale en raison de ressources économiques insuffisantes, d'un niveau scolaire et de qualification professionnelle faible, de problèmes de santé ou de famille. Ces risques de désintégration sont susceptibles de toucher des personnes ou des groupes de personnes aussi bien suisses qu'étrangères.»[23]

Pauvres enfants!

En réponse à une question sur les causes de la forte augmentation de la criminalité des jeunes, Manuel Eisner répond en 1998 que «la situation sociale d'une bonne part des jeunes s'est considérablement détériorée au cours de ces dix dernières années.»[24] Et depuis lors, rien n'a changé à cet égard. La violence des jeunes scandalise le public, mais le débat sur la criminalité juvénile occulte des questions décisives: la violence et le chômage chez les jeunes ont une histoire, par exemple le risque de pauvreté et la pauvreté qui s'amorce dès la petite enfance. En 2005, on compte 250'000 enfants pauvres en Suisse. La pauvreté des enfants est chez nous trois fois plus importante qu'au Danemark.[25]

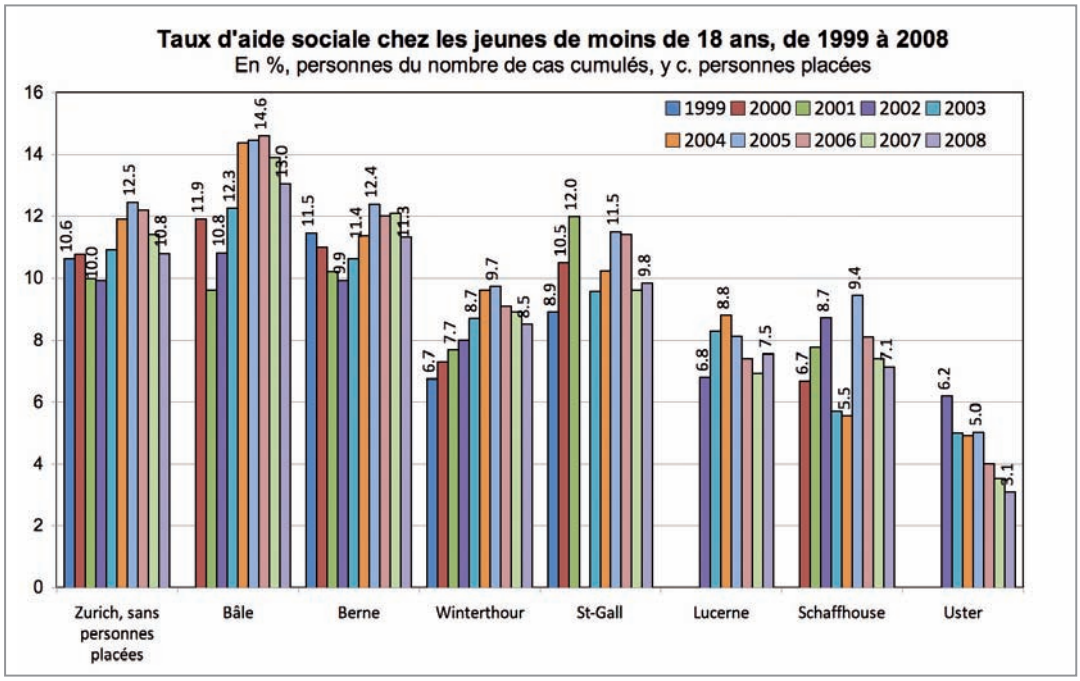

Entre 1999 et 2003, le taux d'aide sociale à Berne a été relevé selon une autre définition que les années suivantes, ce qui fait que ce taux est trop élevé pour ces années. Dès 2004, la définition a été adaptée à celle appliquée par les autres villes. Pour Schaffhouse, le taux d'aide sociale est trop haut en comparaison avec les autres villes sur toute la période de relevé, car– comme à Berne – les cas et les personnes y sont comptés différemment.

Source: Comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses, rapport annuel 2008.

Le taux d'aide sociale chez les enfants se situe dans les villes nettement au-dessus de la moyenne – mais ce taux en 2008 n'est pas plus élevé dans toutes les villes qu'il y a dix ans. Depuis les pics des années 2005/06, le taux a quelque peu baissé dans presque toutes les villes. Dans les grandes villes, 8 à 10 enfants sur 100 vivent du soutien de l'aide sociale.

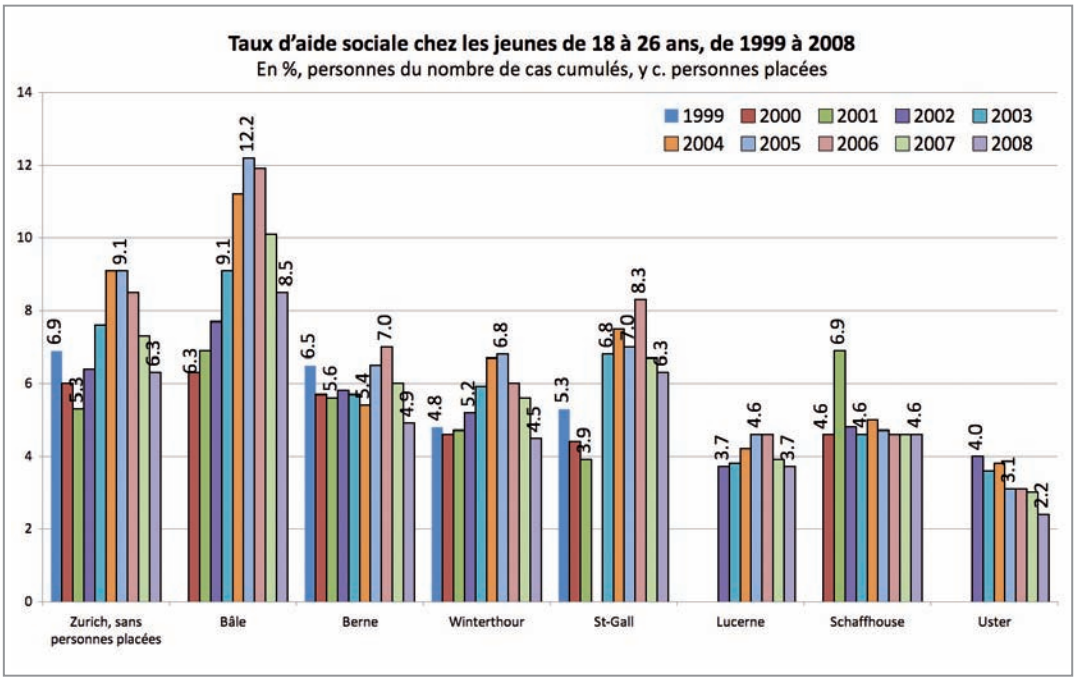

Le taux d'aide sociale chez les jeunes adultes se situe également au-dessus de la moyenne, néanmoins à un niveau inférieur que chez les enfants. Par rapport aux pics des années 2004 à 2006, ce taux est toutefois redescendu à des valeurs correspondant au début du siècle – sauf à Bâle et à St-Gall. Dans la mesure où le recul dans les grandes villes n'est observé que depuis deux ans, il faut prévoir qu'une grande partie de ces jeunes adultes se retrouveront rapidement à l'aide sociale s'ils perdent à nouveau leur job, car ils n'auront pas accompli la période de cotisation de 12 mois exigée pour l'assurance-chômage. Une première analyse de l'OFS montre que plus de 70% des jeunes adultes inscrits à l'aide sociale ne disposent d'aucune formation professionnelle. Ils risquent en conséquence, dans le contexte de crise actuelle, de perdre leur travail à nouveau plus rapidement que la moyenne à cause de leur manque de qualification et d'expérience professionnelle.

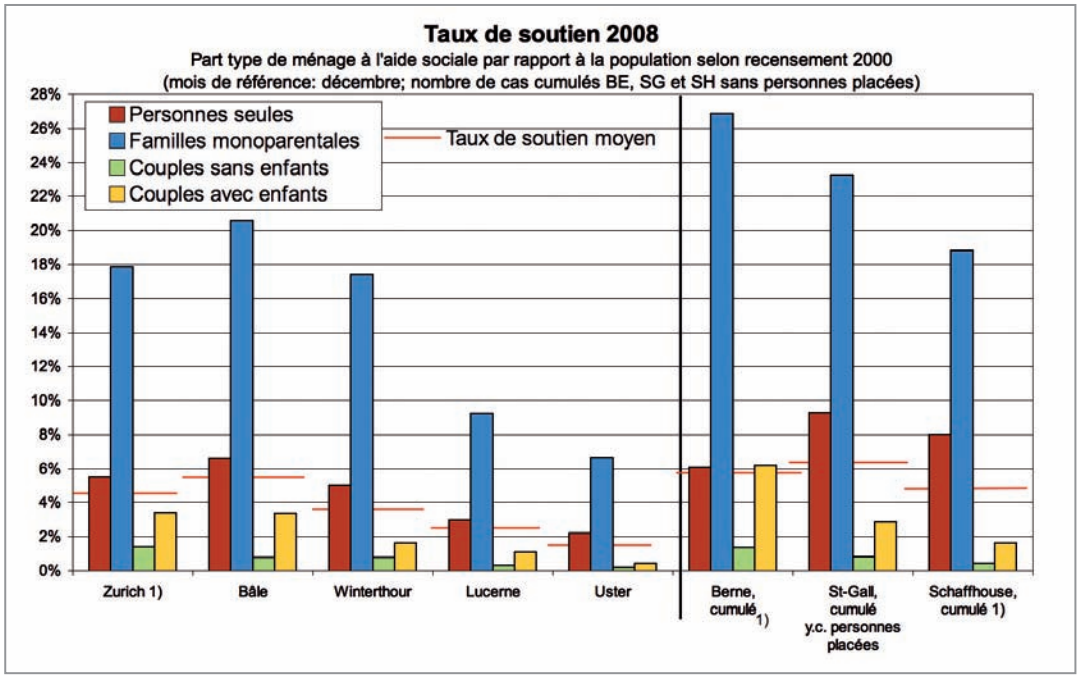

1) Pour Zurich, Berne et Schaffhouse, il s'agit des données structurelles de 2007.

Source : Comparaison des indicateurs sociaux dans des villes suisses, rapport annuel 2008.

Les familles monoparentales présentent un risque particulièrement élevé de faire partie des bénéficiaires de l'aide sociale – dans les grandes villes, quelque 20 à 25% des familles monoparentales dépendent des prestations de l'aide sociale. Vivre seul est aussi un facteur de risque: dans les grandes villes, les personnes seules présentent un taux d'aide sociale également supérieur à la moyenne.

La précarité matérielle peut entraîner un appauvrissement des relations et mener à l'isolement social. Naître dans une famille pauvre signifie pour beaucoup d'enfants que les dès sont jetés – ils commencent défavorisés et le resteront toute leur vie: un environnement peu motivant, des conditions de logement mal appropriées (bruit, circulation, pollution); peu d'espace pour le développement moteur et social; peu d'espace aménagé pour un travail intellectuel concentré; difficultés dès l'entrée à l'école; souvent pas de formation; chômage. Ce type de parcours de vie peut se léguer de génération en génération.

La pauvreté rend malade

Au sein de la population, il y a des écarts dans l'état de santé et l'espérance de vie. Les pauvres sont en moins bonne santé et meurent plus vite que les personnes plus riches et formées. La génération des enfants qui ont aujourd'hui entre 6 et 10 ans pourrait d'ailleurs être la première à avoir une espérance de vie moins longue que celle de leurs parents.[26]

Les enfants pauvres courent un haut risque d'être des adultes hors course côté formation. Sans perspective. Le stress lié à la pauvreté et la peur de l'avenir peuvent rendre malade. Les enfants et les jeunes qui se font du souci présentent les mêmes symptômes que les adultes: troubles du comportement alimentaire, troubles du sommeil, manque d'exercice physique, consommation de médias compulsive, dépressions, consommation d'alcool et de drogues. Les enquêtes sur la santé auprès des enfants vivant dans la précarité montrent qu'ils sont plus anxieux, plus pessimistes, plus fatigués et plus nerveux que leurs camarades issus de familles aisées et souffrent plus souvent de troubles de la concentration.[27]
La base d'une bonne santé psychique se pose des le plus jene age - et fait solvent défaut quand les conditions de vie sont précaires. Jusqu'à 50% des maladies psychiques se manifestent déjà avant l'âge de 14 ans, quand bien même elles se déclarent bien plus tard. On détecte des indices de troubles psychiques chez 10 à 20% des jeunes. Les groupes de la population défavorisés sont davantage concernés.[28] Parmi les pays occidentaux industrialisés, la Suisse présente le plus haut taux de suicide chez les jeunes.[29]

Plus on tarde à se préoccuper de la pauvreté des enfants et du caractère héréditaire de la pauvreté, plus les coûts sociétaux et économiques seront élevés. Les enfants menacées de pauvretés ou pauvres, ainsi que leurs familles, ont besoin d'un accompagnement et d'un soutien qui va au-delà de la seule aide matérielle.

Intervenir dès la naissance: encouragement précoce
En 2009, Eisner plaide dans le rapport « Jeunesse et violence » du Conseil fédéral pour une détection précoce des difficultés. Aux parents qui présentent un haut profil de risque, il faut offrir un soutien alors que leurs enfants sont encore petits.[30] Il est prouvé que tout investissement dans l'éducation de la petite enfance est rentable. Pour exemple, quelques chiffres des Etats-Unis: chaque dollar que la collectivité publique investit dans l'encouragement d'un enfant de trois ans issu d'un milieu défavorisé rapporte 16 dollars plus tard.[31] L'encouragement des enfants pauvres doit se faire très tôt – dès la naissance – et ce, à domicile, dans la famille, puis aussi dans le cadre de groupes de jeu et de structures d'accueil de jour. L'éducation de la petite enfance doit aussi offrir un réseau externe, de sorte que l'enfant puisse bénéficier d'une reconnaissance et d'un suivi par plusieurs personnes de référence. Ne venir en aide aux enfants qu'au moment du passage à la vie professionnelle ou active est nettement trop tard.

Accorder plus d'attention aux enfants, voilà une tâche qui concerne tout le monde ! La politique est invitée à donner la priorité dans son agenda à l'éducation de la petite enfance au sens d'un encadrement et d'une formation.

Où faut-il intervenir à l'avenir?
La pauvreté s'hérite. C'est ce que montre les biographies des bénéficiaires de l'aide sociale. Il s'agit à l'avenir d'intervenir plus tôt et en particulier d'encourager les enfants issus de milieux socialement défavorisés dès la naissance et de soutenir les parents dans leur travail éducatif. L'encouragement précoce doit être instaurée généralement et en fonction de groupes cibles afin de prévenir autant que possible les risques de pauvreté future et de briser le cercle vicieux de la précarité. Il faut par ailleurs des prestations complémentaires pour familles afin d'éliminer la pauvreté des familles.

Edith Olibet, conseillère municipale, directrice de la Formation, des Affaires sociales et des sports, Berne

Unir les forces contre la précarité

Promouvoir la santé et prévenir la pauvreté : désormais une tâche transversale
Les problèmes économiques, sociaux et sanitaires sont étroitement liés entre eux. Les troubles de santé physiques et psychiques constituent les plus grandes entraves à l'intégration des chômeurs de longue durée.[32] Les facteurs qui rendent malades sont les mêmes qui rendent pauvres. La relation entre la pauvreté et la mauvaise santé se manifeste particulièrement à l'aide sociale, laquelle n'entre en jeu que lorsque les problèmes durent depuis longtemps déjà et se sont aggravés. Dans leur projection de début 2009 quant à l'évolution du nombre de cas d'aide sociale, les services sociaux de Winterthour s'attendent à une part croissante de personnes inaptes au travail pour des raisons de santé et de problématiques multiples.[33]

La santé est aussi une question sociale, une question de comportement et de conditions de vie. La plupart des facteurs qui favorisent une bonne santé sont de nature non médicale.[34] L'accès à la formation, à une profession et au marché du travail est une clé pour rester en santé physiquement et psychiquement comme pour assurer le minimum vital. En unissant les forces de la politique de la santé et la politique sociale, on pourrait concevoir une prévention plus efficace. Prévenir la pauvreté et promouvoir la santé devrait davantage être perçu comme une tâche transversale. Les domaines de vie tels que l'école, le travail, les loisirs, les relations de voisinage et de quartier sont des points d'attaque pour les deux objectifs. Car la politique préventive est „une politique qui favorise les chances d'avenir et les modes de vie sains."[35]

Maîtriser la crise par une alliance entre la Confédération, les cantons et les communes
Actuellement, l'économie suisse vit l'une des crises les plus sévères qu'elle a connu depuis les années 70, et la situation s'aggrave encore. La charge structurelle de l'aide sociale, depuis longtemps en hausse, va encore nettement s'accentuer avec la récession actuelle. Les estimations laissent présager une augmentation des chiffres de l'aide sociale de deux tiers d'ici à fin 2010.[36] Cette tendance se dessine déjà dans les villes.

Parlera-t-on bientôt à nouveau d'une nouvelle pauvreté? Comme à la fin des années 1980, alors que la pauvreté, si elle n'était pas nouvelle, était bien inhabituelle? Que signifie pour les chômeurs de longue durée de voir aujourd'hui des employés qualifiés tomber au chômage ? Où l'intégration se fait-elle si ce n'est sur le marché du travail? Pour s'en sortir, faut-il opter pour une perspective à long terme et une approche préventive?

Une chose est claire: les coûts de la sécurité sociale vont augmenter. Les charges de l'aide sociale sont presque exclusivement supportées par les villes et les communes. Les villes sont des centres de compétences pour l'aide sociale et l'intégration sociale. Mais les mesures visant à garantir le minimum vital et ceux déployés pour l'Insertion professionelle ne disposent pas de moyens égaux.

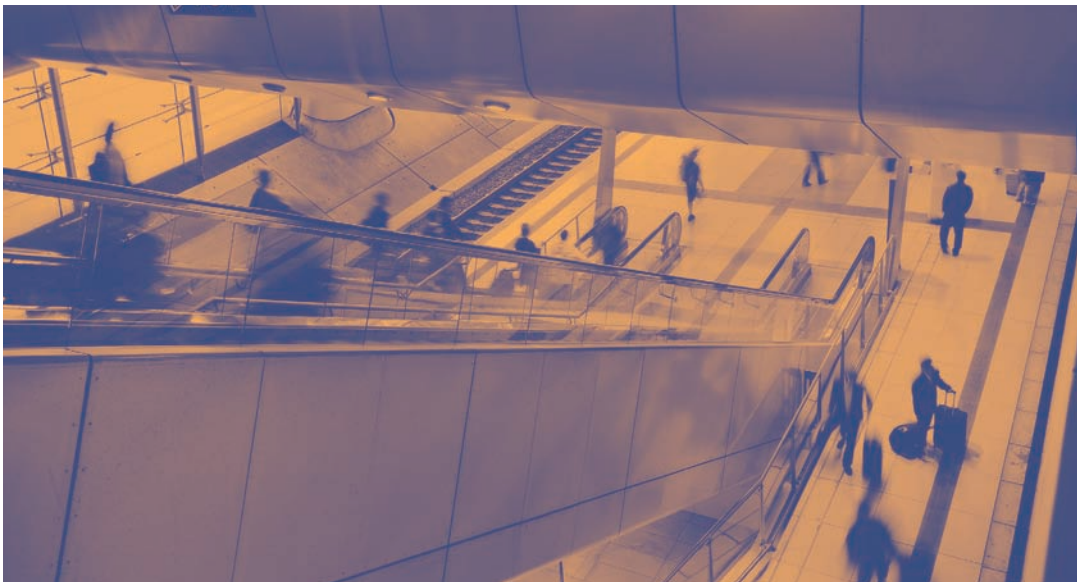

La Confédération et les cantons sont sollicités à maints égards:

– Les villes doivent être associées en tant que partenaires égaux; leur savoir et leur expérience doivent être pris en compte de manière plus systématique.
– La concurrence entre les acteurs de la sécurité sociale, notamment pour l'insertion professionnelle, doit être muée en collaboration contraignante.
– L'aide sociale communale doit de plus en plus intervenir également pour des risques structurels; ces coûts doivent incomber à la Confédération et aux cantons.

Sans-emplois sans droit à l'assurance: directement à l'aide sociale

A Winterthour également, la situation de l'emploi s'est dégradée au cours des derniers mois. Le taux de chômage de 4% en février 2009 n'avait jamais été aussi haut depuis avril 2006. Outre les chômeurs enregistrés, il se trouve des personnes, souvent jeunes, qui ne peuvent pas faire valoir de droit aux prestations de l'assurance-chômage car elles n'arrivent pas à obtenir le délai cadre. Cette situation concerne l'aide sociale. Les demandes auprès des guichets uniques ont augmenté de 30% entre janvier et mars 2009. Les instruments éprouvés de la sécurité sociale attendent depuis des années d'être assainis financièrement.

Ernst Schedler, chef des Services sociaux, Winterthour

Rôle de l'aide sociale en tant «qu'assurance sociale»

Il faut clarifier, clarifier et encore clarifier! Dans ce cadre, il convient te tenir compte également des personnes qui n'ont plus aucune perspective d'aucune sorte car elles ne sont ni assez malades ni assez en bonne santé et risquent de passer entre les mailles du système. Le rôle de l'aide sociale en tant «qu'assurance sociale» doit être clarifié, de même que le statut social de ces «non rentier-ère-s AI» mais «plus vraiment aptes à travailler». La perspective d'être recueilli par ce «dernier filet» ne suffit évidemment pas.

L'aide sociale doit aussi à l'avenir profiter de chaque occasion pour montrer ce qu'elle est capable de faire. Et ce, sans répit, que ce soit au niveau local ou national.

Ernst Schedler, chef des Services sociaux de Winterthour

Il faut agir:

– *Améliorer la coordination entre l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et l'aide sociale. Il s'agit non pas de délimiter, mais de se concentrer sur les points communs.*
– *Mettre au point des offres sociales et professionnelles transdisciplinaires.*
– *Discuter de la fonction de l'aide sociale dans le système suisse de sécurité sociale*
– *Faire comprendre à la population et à la politique que l'aide sociale n'intervient pas seulement de manière transitoire dans des situations d'urgence, mais doit de plus en plus souvent assurer le budget de particuliers sur des périodes de longue durée.*
– *Informer largement que la pauvreté relève de la responsabilité non pas des seules personnes concernées mais de toute la société et de ses structures, que la situation économique soit bonne ou mauvaise.*
– *Associer les villes conformément à leur importance au développement de la sécurité sociale.*
– *Etre conscient que la migration, l'intégration et l'aide sociale sont étroitement liées.*
– *Collaborer sur une base contraignante avec les domaines santé et formation.*
– *Mettre au point des offres ciblées pour la petite enfance et pour les enfants en âge de scolarité, qui allient encadrement, formation et intégration*

Armin Manser, chef de la Section des affaires sociales, Uster

Bibliographie et sources

AMOSA (2007). Langzeitarbeitslosigkeit: Situation und Massnahmen.
http://www.amosa.net/webautor-data/122/Langzeitarbeitslosigkeit---Situation-und-Massnahmen.pdf

beco Berner Wirtschaft (2009). Bericht zur Wirtschaftslage. März 2009. Bern.
http://www.vol.be.ch/site/beco-publ-wirtschaft-lb-4-arbeitsmarkt.pdf

Bundesamt für Migration (2006). Probleme der Integration von Ausländerinnen und Ausländern in der Schweiz.
Bestandesaufnahme der Fakten, Ursachen, Risikogruppen, Massnahmen und des integrationspolitischen Handlungsbedarfs. Bern.
http://www.ejpd.admin.ch/etc/medialib/data/migration/integration/berichte.Par.0001.File.tmp/Integrationsbericht_d.pdf

Bundesrat (2009). Jugend und Gewalt. Bericht des Bundesrates. 25.5.2009.
http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/15741.pdf

Crettaz, Eric et al. (2009). Sozialhilfe- und Armutsstatistik im Vergleich. Konzepte und Analysen.
Bundesamt für Statistik (Hg.). Neuchâtel.

Fluder, Robert et al. (2009). Quantifizierung der Übergänge zwischen Systemen der sozialen Sicherheit (IV, ALV und Sozialhilfe).
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV.

Gärtner, Ludwig; Flückiger Yves (2005). Probleme des Sozialstaates: Ursachen, Hintergründe, Perspektiven.
Synthesebericht Nationales Forschungsprogramm 45. Chur.

Gesundheits- und Fürsorgedirektion des Kantons Bern (2008).
Sozialbericht 2008. Bd. 1. Armut im Kanton Bern: Zahlen, Fakten und Analysen. Bern.

Hohn, Michael (2005). Die SKOS-Richtlinien zur Unterstützungsbemessung, in: SKOS (Hg.)
Von der Armenpflege zur Sozialhilfe. Ein Jahrhundert SKOS & ZeSo – Ein Lesebuch, S. 70 – 73.

Känel, Natalie (2008). Arbeitsmarktchancen für Geringqualifizierte steigern, in:
Schweizer Arbeitgeber. 6.11.2008.

Kehrli, Christin (2009). Chance Sozialfirmen: Niederschwellige Arbeitsplätze auf dem dritten Arbeitsmarkt, in:
Sozialalmanach 2009. Zukunft der Arbeitsgesellschaft, hg. von Caritas Schweiz. Luzern, S. 179 – 193.

Kennzahlenvergleich zur Sozialhilfe in Schweizer Städten, verschiedene Jahrgänge, 1999 – 2008, www.staedteinitiative.ch

Kickbusch, Ilona (2006). Die Gesundheitsgesellschaft. Megatrends der Gesundheit und deren Konsequenzen
für Politik und Gesellschaft. Werbach-Gamburg.

Kissling, Hans (2008). Reichtum ohne Leistung. Die Feudalisierung der Schweiz. Zürich.

Knöpfel, Carlo (2008). Die Zukunft der Sozialhilfe in der Schweiz – eine These, in:
Conrad, Christoph; von Mandach, Laura (Hg.). Auf der Kippe. Integration und Ausschluss in Sozialhilfe und Sozialpolitik,
Nationales Forschungsprogramm „Integration und Ausschluss“ (NFP 51), S. 160 – 167.

Läubli-Loud, Marlène (2008). Stärkung der Prävention und der Gesundheitsförderung: wirtschaftliche Argumente, in: CHSS 6/2008, S. 328 – 331.

Meyer, Thomas (2009). Wer hat, dem wird gegeben: Bildungsungleichheit in der Schweiz, in:
Suter, Christian et al. (Hg.). Sozialbericht 2008: Die Schweiz vermessen und verglichen. Zürich, S. 60 – 81.

Ricka, Regula (2008). Prävention nicht übertragbarer Krankheiten: Beispiel psychische Krankheiten, in: CHSS 6/2008, S. 254 – 256.

Salzgeber, Renate (2009). Kennzahlenvergleich zur Sozialhilfe in Schweizer Städten, Berichtsjahr 2008, Städteinitiative Sozialpolitik.

Schedler, Ernst (2009). Vor der Krise ist nach der Krise, in: ZeSo 2/2009, S. 4 – 5.

Schmid, Walter (2006). Soziale Integration 2010 als strategische Herausforderung, Referat an der Frühlingskonferenz
der Städteinitiative Sozialpolitik vom 23. Mai 2006. http://www.staedteinitiative.ch/de/pdf/SI_Schmid_d.pdf

Soziale Dienste der Stadt Winterthur (2009). Strategie Arbeitsintegration für Klienten und Klientinnen
der Sozialen Dienste älter als 25 Jahre. Winterthur.

Staatssekretariat für Wirtschaft seco (2000). Die Kosten von Stress in der Schweiz. Zusammenfassung.
http://www.seco-admin.ch/imperia/md/content/publikationenundformulare/studienundberichte/stress_zusammenfassung_d.pdf

Staatssekretariat für Wirtschaft: Arbeitsmarktstatistik.
http://www.amstat.ch/infospc/public/index.jsp?call=normal&lingua=de

Städteinitiative Sozialpolitik (2007). Sozialpolitik öffnen und vernetzt handeln – Strategie 2015. Luzern.
http://www.staedteinitiative.ch/de/pdf/Strategie-2015_d.pdf

Walther, Belinda (2007). Hohen Ansprüchen genügen – Die Anforderungen an das Bildungssystem sind gestiegen, in:
Auswählen und ausgewählt werden. Integration und Ausschluss von Jugendlichen, hg. von Grunder, Hans-Ulrich
und von Mandach, Laura. Nationales Forschungsprogramm „Integration und Ausschluss“ (NFP 51), S. 112 – 120.

1 Staatssekretariat für Wirtschaft: Arbeitsmarktstatistik
2 Crettaz 2009:20
3 Gesundheits- und Fürsorgedirektion des Kantons Bern 2008:4
4 Walther 2007:112
5 Känel 2008:26
6 Tages-Anzeiger 23.5.2009
7 Schweizer Arbeitgeber 6.11.2008:26
8 Landbote 17.3.2009
9 beco 2009:47
10 Kickbusch 2006:22
11 Fluder et al. 2009:41 ff.
12 Hohn 2005:72
13 Hohn 2005:72
14 Hohn 2005:72
15 Soziale Integration als strategische Herausforderung. Frühlingskonferenz der Städteinitiative Sozialpolitik, 23. Mai 2006, www.staedteinitiative.ch
16 Gärtner 2005:148
17 Kehrli 2009:187
18 Schmid 2006
19 Knöpfel 2008:165
20 Beobachter 24/2003, 13.6.2003:22
21 Kissling 2008:35
22 Meyer 2009:66
23 Integrationsbericht 2006:8, www.ejpd.admin.ch
24 NZZ 7./8.3.1998
25 Tages-Anzeiger 23.5.2009
26 Kickbusch 2006:21, 28
27 Beobachter 24/2003, 13.6.2003:20
28 Ricka 2008:355
29 Tages-Anzeiger 20.11.1999
30 NZZ 26.5.2009
31 Tages-Anzeiger 23.5.2009
32 AMOSA 2007:13
33 Soziale Dienste 2009:2
34 Kickbusch 2006:24
35 Kickbusch 2006:136
36 Carlo Knöpfel, Landbote 19.3.2009

D'autres publications sont disponibles auprès d'Initiative des villes: Politique sociale www.initiative-villes.ch

Membres de l'initiative des villes: Aarau · Adliswil · Arbon · Baar · Bade · Bâle Bellinzone · Berne · Bienne · Binningen · Coire · Frauenfeld · Fribourg · Genève · Gossau Granges · Horgen · Illnau-Effretikon · Kloten · La-Chaux-de-Fonds · Lancy · Lausanne Lugano · Lucerne · Martigny · Meyrin · Montreux · Morges · Münchenstein · Neuchâtel Nyon · Olten · Onex · Peseux · Renens · Saint-Gall · Schaffhouse · Schlieren · Sion Soleure · Spiez · Thoune · Uster · Vernier · ville de Kreuzlingen · ville de Thalwil Wädenswil · Wettingen · Wetzikon · Wil · Winterthour· Yverdon-les-Bains · Zoug · Zurich

Juin 2009

L'Initiative des villes: Politique sociale

- est le porte-parole des exigences des villes auprès de la Confédération et des cantons.
- agit pour harmoniser le dispositif de sécurité sociale reposant sur la Confédération, les cantons et les communes.
- forme un réseau d'une cinquantaine de villes membres et constitue une organisation spécialisée au sein de l'Union des villes suisses.

Initiative des villes: Politique sociale
Organe de l'Union des villes suisses
Städteinitiative Sozialpolitik
Organisation des Städteverbandes

www.initiative-villes.ch